

■ **CSE Cabinet Suisse d'Expertises Fiscales et Comptables SA**, à Genève, exécution de mandats et conseils, etc. (FOSC du 04.03.2002, p. 6). Les pouvoirs de Humbert Joël sont radiés. Procuration collective à deux a été conférée à Leubaz Henriette, de Buttes, à Vernier.
Journal no 7236 du 10.07.2002
(00562290 / CH-660.0.633.000-6)